



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de la hausse des tarifs postaux pour la distribution de la presse

Question écrite n° 11198

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre de la culture au sujet des conséquences préoccupantes de la hausse annoncée des tarifs postaux et de la dégradation persistante de la distribution de la presse dans les territoires. La presse locale, agricole, rurale et spécialisée constitue un maillon indispensable de l'information de proximité. Ancrée dans les territoires, elle contribue chaque semaine à relayer l'actualité du monde agricole et rural, à maintenir le lien social et à garantir la diversité des points de vue, indispensable à la vitalité démocratique. Or ces médias se trouvent aujourd'hui fragilisés par deux évolutions concomitantes. D'une part, une augmentation de 7 % des tarifs de distribution postale au 1er janvier 2026 est envisagée, alors que les engagements en vigueur prévoyaient une trajectoire maximale de 2 % par an jusqu'en 2026. D'autre part, la qualité de la distribution connaît une baisse marquée dans de nombreux territoires : retards de plusieurs jours, non-respect des délais, irrégularités de tournée, etc. Ces dysfonctionnements privent les lecteurs d'une information fraîche et utile, qui constitue pourtant la raison d'être de cette presse de proximité. Ces retards entraînent des résiliations d'abonnements, des coûts croissants de gestion des réclamations et des pertes financières liées aux campagnes publicitaires devenues obsolètes, mettant en péril l'équilibre économique de titres déjà fragiles. La presse territoriale subit ainsi une double contrainte : des coûts en hausse pour un service moins fiable. Au-delà des conséquences économiques, cette situation interroge le respect du pluralisme, la cohésion territoriale et l'accès équitable à l'information, à un moment où les citoyens expriment une demande croissante de proximité, de transparence et de repères face à la désinformation. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures qui seront prises par le Gouvernement pour garantir le respect des engagements encadrant l'évolution des tarifs postaux applicables à la presse jusqu'en 2026 et, plus largement, comment il compte soutenir la presse des territoires, afin de préserver un outil essentiel d'information locale, de lien social et de vitalité démocratique.

Données clés

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE11198>

- Auteur : [M. Olivier Falorni](#)
- Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Les Démocrates
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 11198
- Rubrique : Presse et livres
- Ministère interrogé : [Culture](#)
- Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9406